Sécurité sociale: travailleurs salariés, non salariés et leur famille (modif. régl. 1408/71/CEE, 574/72 /CEE)

1996/0227(CNS) - 29/01/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité accueille favorablement la proposition à l'examen car elle répond à la nécessité de poursuivre la modification et la mise à jour des textes afin de faciliter la coordination des systèmes de sécurité sociale qui devrait préparer la convergence des politiques de sécurité sociale des Etats membres. La proposition vise également à simplifier et à accélérer les procédures administratives. Il devrait en résulter, pour les travailleurs migrants, un meilleur accès aux textes légaux et une gestion améliorée des documents et des prestations. Le Comité constate avec satisfaction que cela répond à des demandes qu'il a plusieurs fois exprimées. Il souhaite que la simplification de toute la législation communautaire soit poursuivie et menée à bien dans les meilleurs délais.